

Brochure du 75ème anniversaire de l'École Normale Supérieure des Jeunes Filles.

Numéro d'inventaire : 1978.03296

Auteur(s) : Hatinguais

Cotton

Ernout

Type de document : imprimé divers

Imprimeur : A. Coueslant

Description : Feuillet en papier glacé cousus ; couverture en papier fort.

Mesures : hauteur : 179 mm ; largeur : 135 mm

Notes : Rappels sur l'histoire de l'École et discours prononcés à l'occasion des cérémonies des 19 et 20 mai 1956.

Mots-clés : Commémorations et anniversaires (Documents)

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 100

ill.

Sommaire : Table des matières

Lieux : Paris, Paris

POUR
LE
75^e
ANNIVERSAIRE
DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DES JEUNES FILLES

L'évolution des études

Le 17 mai 1907, célébrant le 25^e anniversaire de l'Enseignement secondaire des jeunes filles, Aristide Briand proclamait : « Désormais, en France, la femme est vraiment l'égale de l'homme. » Pour ce qui est des Sévriennes, le Ministre de l'Instruction publique anticipait généreusement, car elles durent attendre plus de trente ans pour devenir, à peu de choses près, les égales des hommes.

L'Ecole de Sèvres suivit longtemps la voie ouverte par Mme Jules Favre, sa fondatrice. Mais il y avait en elle une force de croissance qui, dès les premières années, poussa les professeurs à élever leur enseignement. En 1931, aux fêtes du Cinquantenaire, après avoir enseigné plus de 25 ans aux Sévriennes, Emile Picard leur rendait cet hommage : « J'avais débuté par un enseignement élémentaire, mais le zèle et la curiosité de mes auditrices me forcèrent peu à peu à en élever le niveau. » Sorties de l'Ecole et préparant dans les lycées de futures Sévriennes, elles ambitionnèrent de les pousser plus loin qu'elles. Dès 1920, elles formèrent une Société des Agrégées qui milita avec ardeur pour l'assimilation des études féminines aux études masculines. Elles étaient soutenues par

nombre de parents d'élèves, qui considéraient l'enseignement des garçons comme le seul type possible d'une véritable culture ou, plus pratiques, souhaitaient pour leurs filles, candidates aux nouvelles carrières qui s'ouvraient alors aux femmes, un titre d'une valeur plus reconnue que celle du Diplôme de fin d'études.

Le 25 mars 1924 parut le décret qui instituait l'assimilation graduelle de l'Enseignement secondaire des filles à celui des garçons. Commencée dès la rentrée de 1924, cette assimilation devait être terminée en 1929.

C'est alors qu'on s'avisa qu'à un enseignement identique, il fallait des professeurs identiquement préparés. Depuis 1905, des femmes étaient admises à se présenter aux agrégations masculines et, depuis 1910, au Concours d'entrée à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm (1). Mais rares étaient celles qui pouvaient ou osaient s'y risquer. Le 17 mars 1924, un nouvel arrêté les autorisait « à se présenter à toutes les agrégations et à tous les concours autrefois réservés aux hommes ». Pour les agrégations féminines on institua un régime de transition : le 13 février 1927 parut un arrêté portant qu'à partir de 1931 jusqu'en 1938, date où les agrégations masculines et féminines devaient être assimilées, les épreuves de sciences naturelles étaient remplacées à l'agrégation des jeunes filles par des épreuves et des travaux pratiques de

(1) Elles cessèrent de l'être en 1938.